



*Agissons ensemble pour
une plage au naturel*

INFOS
Septembre 2018 - n°4



*Les algues,
richesses naturelles
du littoral
calvadosien*

Le 25 août 2018, l'Association Patrimoine Géologique de Normandie (APGN), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Cap Romain entre Saint-Aubin-sur-Mer et Bernières-sur-Mer, organisait une nouvelle sortie-découverte des algues.

L'occasion pour le CPIE, animateur de la sortie dans le cadre de Rivage Propre de parler de ces « légumes de la mer » et de tous leurs atouts. Qu'elles soient fixées sur les rochers ou échouées après un bon coup de vent sur les plages (laisse de mer), les algues jouent le rôle d'abri, de source de nourriture et de support de ponte pour de nombreux êtres vivants. Sans oublier leurs exceptionnelles qualités nutritionnelles pour l'Homme, ainsi que leurs multiples applications agricoles et industrielles, dont certaines restent encore à découvrir et à développer !

L'Opération Rivage propre

Plusieurs partenaires pour un seul objectif

Initiée il y a plus de 20 ans par le **Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne** et le **Département du Calvados**, avec le soutien de l'**Agence de l'Eau Seine-Normandie**, l'Opération Rivage propre a pour enjeu la préservation du littoral du Calvados, et notamment de l'écosystème lié à la **laisse de mer** qui se développe en haut des plages.



La laisse de mer est la bande de débris animaux et végétaux diversifiés (algues, mais aussi coquillages, mues, pontes...) naturellement déposés à chaque marée sur le haut des plages. De nombreuses espèces dépendent de ce milieu très riche, représentant également un maillon essentiel dans la lutte contre l'érosion des plages. Cet écosystème original est toutefois fragilisé par l'accumulation de déchets anthropiques et le nettoyage - mécanisé et donc non sélectif - que cela engendre dans certains secteurs fréquentés.

Association d'intérêt général, le CPIE favorise et soutient les actions de mobilisation citoyenne. Il assure des actions de sensibilisation visant les jeunes comme les adultes et propose de la formation et du conseil auprès des acteurs du nettoyage des plages via sa **Cellule d'Animation et de Liaison à l'Estran (CALE)**. Le but étant de promouvoir une gestion raisonnée des plages et de favoriser le développement de comportements éco-citoyens vis-à-vis de la problématique des macro-déchets échoués ou abandonnés sur le littoral.



L'Opération Rivage propre vise de nombreux publics : grand public, écoles, entreprises, associations, organismes de formation, collectivités...

L'info « Rivage propre »

La Laitue de mer (appelée aussi Ulve) est une algue verte renfermant 25 fois plus de fer que les épinards, 7 fois plus de calcium que le lait, 8 fois plus de vitamine C que l'orange, et 10 fois de magnésium que le germe de blé !

Zoom sur... les granulés plastiques industriels

Les « larmes de sirènes », observées régulièrement sur les plages, n'ont rien de naturel. Ce sont très souvent des **granulés plastiques industriels (GPI)** : petites billes, cylindres ou pastilles de plastique de moins de 10 mm, fabriqués et utilisés dans l'industrie pour la confection de tous nos objets en plastique.

La présence de ces micro-déchets est scientifiquement observée depuis les années 70 sur tous les littoraux du Monde. Ils peuvent être en plastique recyclé ou provenir directement de la transformation du pétrole, du gaz ou de la biomasse. Ils peuvent être de toutes les couleurs. Les couleurs les plus rencontrées sont les nuances de blanc translucide, blanc grisâtre, blanc jaunâtre, l'ambré et le noir.

Les causes de leur dispersion accidentelle dans le milieu naturel ?

- les fuites à la production ou à la transformation industrielle (au cours du stockage, du conditionnement,...) ;
- les fuites au transport (accidents de la route, pertes de conteneurs en mer,...) ;
- les pertes à l'utilisation, parfois inappropriées (pistes et carrières de chevaux, déménagements,...).

Quel est leur devenir une fois dispersés dans le milieu naturel ?

Les pertes peuvent se produire très loin en amont dans les terres et suivre le cycle de l'eau. On les retrouve sur les rives ou les berges, dans les canaux, dans la laisse des fleuves et rivières, dans les bassins de plaisance, les bassins portuaires ou industriels, en mer, et, bien sûr, dans la laisse de mer des plages. Les zones industrielles et portuaires sont des zones de pertes avérées (le Port du Havre par exemple) et les grands fleuves sont naturellement des vecteurs de cette pollution (la Seine par exemple), c'est pourquoi leur présence dans le Calvados semble plus significative sur les plages de l'Est de la Côte Fleurie (Pennedepie, Honfleur...).

Cette pollution plastique peut alors être très localisée ou s'accumuler sur des centaines de mètres de rivages, généralement au niveau de la laisse de mer. Avec le temps, certains GPI peuvent s'éroder plus que d'autres, notamment sous l'effet des vagues. Ils deviennent alors de plus en plus petits et difficilement détectables.

Quels sont leurs impacts ?

Comme tout autre déchet plastique de taille limitée, cette pollution est accessible aux êtres vivants, y compris en mer et sur le littoral. De nombreux mammifères marins, oiseaux, tortues, poissons et invertébrés en ingèrent accidentellement. Ils peuvent avoir des conséquences négatives pour la reproduction et la survie de ces espèces, d'autant qu'ils ont la propriété de transporter sur leur surface quantité de polluants (métaux lourds, PCB, pesticides,...) et peuvent également relarguer leurs nombreux additifs dans l'organisme de ces espèces vivantes.

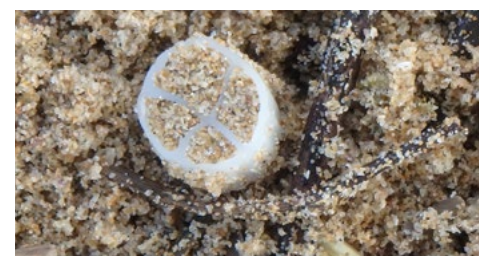
Quelles sont les solutions de lutte contre ces granulés plastiques ?

Une fois dans le milieu naturel, ces plastiques manufacturés sont difficilement récupérables au vu de leur taille. Il faut agir immédiatement contre une pollution qui se disperse très vite dans les milieux aquatiques. Le nettoyage de ces plastiques échoués sur les rivages peut s'avérer très complexe (les cribleuses de plages sont inefficaces), voire impossible (pour les zones rocheuses et les plages de galets). En complément, **les actions de prévention sont, comme toujours, indispensables**, afin d'éviter des incidents majeurs comme celui survenu à Hong-Kong en 2012 (vidéo disponible à ce sujet à l'adresse http://youtu.be/BC5P_g8CxYE).

Article réalisé avec l'aide de Laurent COLASSE, de l'Association SOS Mal de Seine (www.maldeseine.free.fr)



Nombreux GPI parmi d'autres déchets plastiques, sur une plage de la Somme



Autres petits objets plastiques échoués sur nos plages aux côtés des GPI : les médias filtrants (éléments utilisés au sein des stations d'épuration)

L'implication de la CALE sur le thème des GPI

Dans le cadre de sa mission de suivi de l'état du littoral, le CPIE Vallée de l'Orne surveille régulièrement la présence de GPI au sein des laines de mer calvadosiennes, notamment à proximité de fleuves comme l'Orne. L'objectif est alors de transmettre les données ainsi obtenues à SOS Mal de Seine, référente sur ce sujet. Cela permet à cette association d'informer les pouvoirs publics sur l'évolution de cette pollution et de favoriser la prévention dans ce domaine auprès des sources d'émission.



Trois questions à un acteur du littoral calvadosien

Emmanuel HENAFF, chargé de mission au sein du Conseil départemental du Calvados

Quelle action porte le Département vis-à-vis des macro-déchets sur les plages ?

Le Département du Calvados pilote chaque année depuis 2003 une **opération de ramassage des macro-déchets échoués sur 64 km de son littoral**. Un marché est passé annuellement avec des associations d'insertion qui se partagent le littoral en 4 zones depuis la Baie des Veys (Gefosse-Fontenay) à l'ouest jusqu'à Honfleur (Vasouy) à l'est. L'Agence de l'Eau Seine Normandie, en tant que partenaire, nous apporte une aide financière de 40 %.

Ces structures effectuent plusieurs passages, préférentiellement après les grandes marées, c'est-à-dire à une période où elles sont susceptibles de pouvoir ramasser un plus grand nombre de déchets. Un premier passage a lieu fin mars-début avril, un second fin septembre et un troisième en novembre.

Comment s'effectuent ces campagnes ?

L'opération consiste à ramasser manuellement ces déchets d'origine humaine présents sur l'espace compris entre les laisse de basse-mer et de haute-mer, qu'il soit limité par une falaise, une dune, un enrochement ou une digue. Les algues, les coquillages et tout autre élément naturel doivent être laissés sur place. Ils participent en effet aux différents cycles de la matière et permettent un apport vital en matières organiques et éléments minéraux pour la flore et la faune du haut de plage.

Ces sites pour lesquels un ramassage manuel est préconisé peuvent correspondre à des pieds de falaise ou à des sites d'intérêt écologique ou ornithologique. Une espèce menacée et protégée - le Gravelot à collier interrompu - niche chaque année sur le haut de certaines plages d'avril à juillet. Le ramassage manuel préconisé par le Département doit permettre d'éviter toute dégradation du site et favoriser l'installation des plantes du haut de plage, en évitant leur piétinement ou leur arrachage, c'est pourquoi la CALE animée par le CPIE peut proposer en parallèle des sessions de découverte de ces richesses naturelles pour les associations intervenantes.

Et quel en est le bilan ?

Chaque année, ce sont entre 50 et 80 m³ de déchets qui sont ainsi ramassés. Les volumes sont assez variables d'une année sur l'autre et selon les conditions météorologiques, il est donc difficile d'en tirer des conclusions, même si l'on observe tout de même une tendance à la baisse en 15 ans. On retrouve préférentiellement des plastiques, des déchets provenant de la pêche et de la conchyliculture, et du verre.

Des initiatives dites « citoyennes » (communes, associations, entreprises, ...), viennent compléter toute l'année ce ramassage organisé sur le Calvados, et bénéficient aussi de l'accompagnement de la CALE.



Nettoyage organisé par le Département

Surfrider, nouvelle association écocitoyenne sur le littoral du Calvados !

La Fondation Surfrider Europe est une ONG à but non lucratif de **sensibilisation à l'environnement, dont la mission** est de favoriser la protection et la mise en valeur des lacs, rivières, littoraux et océans.

Créée en 1990 à Biarritz par des surfeurs locaux, elle compte à ce jour des milliers d'adhérents **et agit sur 9 pays via 29 antennes bénévoles**. La jeune **antenne du Calvados** organise régulièrement des chantiers de nettoyage des plages ouverts à tous, souvent couplés à des pique-niques ou goûters « zéro déchets » avec l'association « L'Humanivelle ». Elle vient aussi en appui d'autres chantiers citoyens parrainés par la Fondation via son site **www.initiativesoceanes.org**.

Pour en savoir plus : **www.facebook.com/Surfrider14**



Partenariat CALE/ Surfrider

La CALE du CPIE Vallée de l'Orne et Surfrider Calvados sont en contacts réguliers afin de :

- coordonner au mieux les Initiatives Océanes locales. Cela permet de cibler des sites très touchés ou d'éviter les zones sensibles ou les doublons avec d'autres chantiers citoyens, voire avec les récoltes organisées par le Département.
- répartir leur présence le jour même des chantiers, afin que le maximum de groupes bénéficie d'un encadrement formé pendant les nettoyages de plages.

Vous souhaitez organiser un chantier citoyen sur le littoral du Calvados ? La CALE peut vous appuyer gratuitement.

Vers un développement des bacs à marée ?

Après un test mené au printemps sur Omaha Beach, sous l'impulsion d'EOLIA Normandie avec l'appui des 3 communes concernées, le CPIE Vallée de l'Orne et ses partenaires historiques souhaitent redévelopper en 2019 la mise en place de bacs à marée « Rivage Propre » sur d'autres sites littoraux répondant aux critères suivants :

- zones peu aménagées, à faible densité de poubelles ;
- zones n'ayant pas une forte vocation balnéaire mais étant régulièrement fréquentées par des promeneurs ;
- zones où s'accumulent régulièrement des déchets échoués, parfois volumineux.

Le CPIE doit contacter dès cet automne les communes de secteurs préalablement identifiés selon ces critères. Il est bien sûr indispensable que ces collectivités littorales soient volontaires pour gérer régulièrement les flux de déchets arrivant jusqu'aux bacs, et pour entretenir ces derniers dès que nécessaire.

N'hésitez pas à contacter la CALE au 02 31 78 07 89 pour avoir plus d'infos sur ce projet.

L.GUERIN / EOLIA



Aïssons ensemble pour une plage au naturel !

Ce bac à marée est à votre disposition
pour nous aider à lutter contre les déchets échoués ou abandonnés sur Omaha Beach
This Tide Tray is available to collect Waste from the Beach.

Déposer

- Contenants en plastique
- Bouteilles en verre
- Cordages
- Objets métalliques

Mais aussi
pneus, textiles, planches de bois, polystyrène, emballages divers...

Ne pas déposer

- Animaux morts
- Restes alimentaires
- Ni déjections canines, couches culottes...

Laissons vivre la laisse de mer !
La récolte manuelle a l'avantage de pouvoir être sélective, aussi il est important de ne ramasser que les déchets anthropiques.
La laisse de mer doit être conservée sur place. Cette bande d'algues, coquillages et autres éléments naturels déposés sur le haut de plage par la marée, sert d'abri, de nourriture ou de support de ponte à de nombreuses espèces.



Si ce bac est plein, merci de le signaler à Eolia Normandie au 02 31 22 26 21

Plus d'infos sur www.rivagepropre.com

Logos: eau seine NORMANDIE, LE DÉPARTEMENT, RÉGION NORMANDIE, EOLIA, FASONI



Rivage Propre, outil de sensibilisation

Actions auprès des nouvelles générations de citoyens

Avec la rentrée 2018, le CPIE Vallée de l'Orne poursuit ses animations de sensibilisation auprès de groupes scolaires (du primaire ou du secondaire) ou périscolaires.

Elles prennent généralement la forme, d'une animation de découverte des richesses du littoral et de ses fragilités, couplée à un petit chantier symbolique de récolte de déchets. Selon les objectifs pédagogiques, elle peut être complétée par un travail au sein de l'école ou du centre de loisirs, en amont ou en aval de la sortie de terrain.

Vous souhaitez bénéficier d'une intervention gratuite de ce type au cours de cette nouvelle année scolaire?

Contactez dès maintenant le pôle littoral du CPIE Vallée de l'Orne au 02 31 78 71 06, afin de connaître ses disponibilités et de définir ensemble le projet.

L'agenda des chantiers citoyens organisés sur le littoral calvadosien est à découvrir sur le site internet de Rivage Propre



Rivage propre est une opération mise en oeuvre par



VALLEE DE L'ORNE

Avec le soutien de



Bulletin semestriel réalisé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Vallée de l'Orne.
Conception graphique/illustrations : V.QUENTRIC (Little Big Com). Mise en page : B.POTEL (CPIE VdO).
Crédit photos : CPIE Vallée de l'Orne sauf mentions explicites. Ne pas jeter sur la voie publique.

Opération Rivage propre

CPIE Vallée de l'Orne
Maison de la nature et de l'estuaire
14121 Sallenelles
Standard : 02 31 78 71 06
CALE : 02 31 78 07 89

Pour recevoir ce bulletin par mél,
inscrivez-vous sur www.rivagepropre.com